

Yvetot *mag'*



VilleYvetot

Janvier 2021



VILLE D'YVETOT
Capitale du Pays de Caux



ÉDITO

« Chère Yvetotaise, Cher Yvetotais,
2020 s'est achevée dans le doute, l'incertitude et la crainte. La crise sanitaire a modifié nos habitudes, nos modes de vie et jusqu'à nos relations sociales quotidiennes.

La Municipalité est restée vigilante et les nombreuses cellules de crises ont géré, semaine après semaine, l'organisation des services, de notre vie locale et même certains clusters.

Elle a remercié sous forme de primes exceptionnelles, les Policiers municipaux et les agents du Centre Communal d'Action Sociale, les plus exposés aux risques de la pandémie.

Elle a réorganisé la réouverture des classes en mettant en place un protocole sanitaire précis et contraignant, toujours en vigueur d'ailleurs.

Elle a apporté son aide aux commerces de centre-ville en les exonérant pour les périodes difficiles, de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, sur les droits de place et l'occupation du domaine public, en proposant un abattement de 50 % des loyers commerciaux au titre de l'année 2020.

Janvier constitue un mois-pivot. Le virus continue à se propager, mais l'arrivée des premiers vaccins donne enfin l'espoir d'une solution peut-être définitive !

Encore faut-il que les campagnes de vaccination ne soient pas trop tardives !

La Municipalité est préparée et disponible pour organiser, avec l'Agence Régionale de Santé, dès que le moment sera venu, les solutions adaptées aux séances de vaccination, à grande échelle, sur la base du volontariat.

L'espoir renaît. Nos projets de développement de la Ville se réaliseront et nous continuerons à soutenir l'économie locale. La jeunesse trouvera des raisons d'espérer avant cet été, et les relations sociales apaisées redonneront vigueur à la vie associative et culturelle.

C'est le vœu que je formule pour vous et vos proches : des projets, la réussite personnelle, du bonheur, du partage, de la tendresse et, la SANTÉ. Belle année 2021 !

Continuez à prendre soin de vous et à protéger les autres.

Très chaleureusement, »

Emile CANU
Maire d'Yvetot

SOMMAIRE

- INITIATIVES LOCALES 3
- ATTRACTIVITÉ ET CŒUR DE VILLE 4-5
- PERSONNEL MUNICIPAL ET SERVICE PUBLIC 6
- LIEN SOCIAL 7
- EXPRESSION LIBRE 8

Agenda

AUX VIKINGS

Concert, Chanson

Le petit prince

Mardi 9 février 2021 - 19h

Tarif 16 €/ 13 €/ 5 €

Soirée découverte en café

Yann Hardi / Magie, mentalisme

Vendredi 12 février 2021 - 19h

Tarif unique 8 €

Spectacle

Viktor Vincent / Mental Circus

Dimanche 14 mars 2021 - 16h

Tarif normal : 24 € / Tarif réduit : 20 €



Programme complet sur www.lesvikings-yvetot.fr.

Sous réserve d'annulation ou de modification de date, en fonction des directives gouvernementales.

Retrouvez toute l'actualité de la Ville d'Yvetot sur



Yvetot *mag'*

Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville

BP 219 - 76196 Yvetot Cedex

Tél. : 02 32 70 44 70

E-mail : mairie@yvetot.fr

Site Internet : www.yvetot.fr



Directeur de la publication : **Emile CANU**.

Rédacteur en chef : **Herléane SOULIER**.

Photos, rédaction, mise en page, maquette :

Direction de la Communication et de l'Information

Stéphane MILLER et **Jordan HURÉ**.

Impression

Corlet Imprimeur - ZI rue Maximilien Vox

BP 86 - Condé-sur-Noireau - 14110 Condé-en-Normandie

Tirage 7 000 exemplaires



Distribution par l'association ISA

Rue des Chouquettes - 76190 Yvetot



LA VILLE D'YVETOT ET LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE SE PENCHENT SUR NOTRE PASSÉ INDUSTRIEL

La Ville d'Yvetot et le Parc naturel régional s'associent pour travailler sur l'histoire industrielle et l'urbanisation d'Yvetot, de 1847 aux années 2000.

S'intéresser à son histoire, c'est s'offrir la possibilité de mieux construire son avenir.

Pour compléter le travail scientifique effectué actuellement, les deux entités effectuent une collecte de la mémoire orale. L'objectif est d'en savoir davantage sur les conditions de travail en entreprise et sur la vie Yvetotaise.

Si vous êtes un ancien salarié d'une entreprise Yvetotaise et que vous souhaitez partager votre expérience, votre histoire, contactez la mairie d'Yvetot (02 32 70 59 14) ou le Parc (02 35 37 23 16).



INTERVIEW DE THOMAS VALLOIS - PERNOT, ÉTUDIANT EN SCIENCES HISTORIQUES

Yvetot mag' : « Bonjour Thomas. Pouvez-vous nous parler de notre travail ? »



Thomas Vallois - Pernot :

« Bonjour. Mon travail porte sur l'industrialisation et l'urbanisation d'Yvetot de 1847 (ouverture de la ligne de chemin de fer Rouen - Le Havre) jusqu'aux années 2000. Je réalise ce travail au sein du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN). Le parc s'intéresse à l'histoire industrielle du territoire et souhaite la découvrir, l'étudier puis la valoriser. »

YM : « A ce stade de vos recherches, quel bilan dressez-vous du passé industriel d'Yvetot ? »

TVP : « Les conclusions temporaires sont :

- Yvetot a longtemps été épargnée par les formes modernes d'industrialisation, souffrant du manque d'eau. Ce qui a eu pour conséquence que le début de l'essor industriel ne s'inscrive que dans la première moitié du XX^e siècle.

- Les industries étaient nombreuses et importantes mais pas assez concurrentielles pour lutter contre le marché global.

- La fonction commerciale et de services a toujours été plus attractive que la fonction industrielle, au moins en termes d'influence et d'attractivité.

- Des liens forts et étroits ont toujours existé avec la campagne alentour et plus largement avec le monde agricole.

Ces trois éléments ont conditionné le développement de certaines entreprises industrielles, bien que d'autres (textiles notamment) se soient affranchies de ces contraintes sans pour autant n'avoir plus de lien avec leur territoire.

Malgré tout, l'industrie a été un élément constitutif du visage urbain de la ville et a marqué son développement tout comme la vie de celles et ceux qui ont travaillé dans les secteurs industriels de la ville. »

YM : « Merci Thomas. Pour nos lecteurs qui souhaiteraient vous contacter, quelle est la démarche ? »

TVP : « Je suis joignable par mail thomas.pernot@pnr-seine-normande.fr
Ou par téléphone via la Maison du Parc
Tel : 02 35 37 23 16 »

TÉLÉTHON ÉDITION 2020 : MERCİ AUX PARTICIPANTS !

La Ville d'Yvetot remercie les participants de l'édition 2020 du téléthon.

Elle adresse un remerciement particulier à Philippe Lemiere, directeur du magasin U Express qui a permis la vente de 800 roses et a contribué à la collecte de fonds locale. Merci à Monsieur et Madame Lécossois, le Comité des Fêtes, la boulangerie Pouchin, Madame Levasseur des assurances Aviva, l'association la bicyclerie et Madame Jessica Monet.

Leur mobilisation a permis de récolter plus de 2500 €.



■ ATTRACTIVITÉ ET CŒUR DE VILLE

YVETOT RETENUE VILLE DE DEMAIN PAR LA RÉGION NORMANDIE

La Ville d'Yvetot a répondu à l'appel à projet lancé par la région Normandie. Elle a été désignée « *Petite ville de demain* » le 18 décembre dernier.

Ce dispositif vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralité les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

Si les petites centralités font face à de nombreuses difficultés, elles sont également le lieu d'innovations et ont démontré durant la crise sanitaire de la COVID-19 leur attractivité, leur capacité à inventer des modalités de vie et à créer de la valeur. Grâce à ce programme pour les villes et les territoires ruraux qui l'environnent, « *Petites villes de demain* » s'inscrit dans la droite ligne du plan de relance, en concrétisant la « *nouvelle donne territoriale* » et ses deux piliers : la transition écologique et la résilience.

YVETOT LABELISÉE TERRE DE JEUX 2024

Notre ville a obtenu le précieux label à l'occasion du congrès de l'Association des maires de France et présidents d'intercommunalité, le 20 novembre 2019.

Tony Estanguet, président de Paris 2024, et François Baroin, président de l'AMF, ont annoncé la liste des communes labellisées qui s'engagent dès aujourd'hui dans l'aventure des Jeux avec leurs habitants.

La site de la Plaine des sports a été retenu comme base arrière (centre de préparation) pour accueillir des délégations olympiques et paralympiques d'athlétisme.

Le quatrième gymnase, qui sera construit à côté du Lycée Queneau, pourrait accueillir des athlètes paralympiques de boccia.

Dès 2021, et jusqu'à Paris 2024, la Ville d'Yvetot, en lien avec les clubs sportifs locaux, organisera des animations sportives.

Nous vous tiendrons informés des animations sur le site internet de la Ville yvetot.fr et sur les réseaux sociaux.

Contact Mairie d'Yvetot

Nathalie Fohrer : nathalie.fohrer@yvetot.fr

Hervé Lesturgie : herve.lesturgie@yvetot.fr

POINTS SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

L'année 2020 a été marquée par de nombreuses réalisations en matière de travaux.

- Un vaste programme de rénovation des toitures des bâtiments communaux a débuté.

La cafétéria des Vikings est recouverte d'une toiture flambant neuve. Les travaux ont débuté en novembre sur l'Hôtel de Ville.

- Le city stade de la rue du Vieux-Moulin a lui aussi été refait entièrement. Les jeunes peuvent désormais reprendre leurs activités sportives.

- Les travaux de création d'un nouveau vestiaire pour le foot féminin au stade Foch sont terminés.

- L'escalier reliant la rue du Mont-Joly au quartier est de nouveau ouvert au public. Les travaux ont été réalisés en partenariat avec le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Caux Central.

- Enfin, n'oublions pas nos plus jeunes. Les travaux de construction d'un préau ont débuté à l'école maternelle Cottard. Les récréations pluvieuses ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir !



RAPPEL DES RÈGLES EN MATIÈRE DE DÉPÔT DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 2018/26, il est rappelé aux usagers que le dépôt des bacs à ordures ménagères sur la voie publique est strictement réglementé.

Les habitants des immeubles bordant les voies publiques doivent maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur domicile.

La collecte des ordures ménagères et des déchets urbains est organisée par la Communauté de Communes Yvetot Normandie (CCYN).

La mise sur la voie publique des récipients d'ordures ménagères en vue de leur enlèvement par le service de collecte ne doit s'effectuer qu'aux jours et heures indiqués. Les récipients ne doivent pas séjourner plus de 24 heures sur le domaine public.

Cette opération ne doit occasionner ni gêne ni insalubrité pour les usagers de la voie publique. (Article 80 Titre IV du Règlement Sanitaire Départemental)

L'abandon sur la voie publique ou en tout autre lieu des déchets encombrants est interdit. (Article 85 Titre IV du Règlement Sanitaire Départemental)

Une déchetterie située rue du Mont-Joly est à la disposition des habitants de la CCYN.

REMISE DES PRIX AUX PARTICIPANTS DE LA JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ (JNCP)

A l'occasion de la Semaine du commerce de proximité qui s'est déroulée en octobre dernier, différents concours étaient organisés.



Un premier était adressé aux commerçants non-sédentaires présents sur les marchés du mercredi et du samedi.

Le but était de présenter le plus beau stand décoré aux couleurs de la JNCP. Le trophée a été remis par Virginie Blandin à Manuel Réveillon, fleuriste fidèle du marché d'Yvetot.

Un autre concours était destiné aux commerçants de centre-ville. Plus de 40 participants, c'est inédit, ont décoré leurs vitrines aux couleurs de la JNCP. Ce sont les visiteurs qui ont élu le magasin de Madame Delègue, Quand nos fleurs s'emmêlent, plus belle vitrine de l'édition 2020.



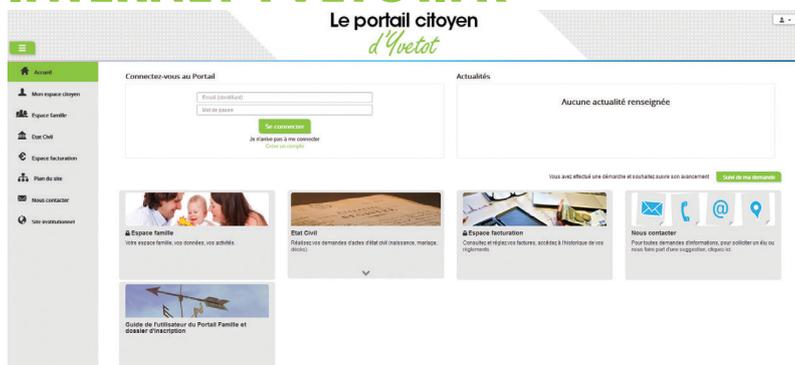
Enfin, un concours était adressé aux enfants. Ils devaient, en fonction de leur âge, dessiner le logo de la JNCP à la craie, réaliser une chasse aux trésors ou colorier le logo.



Les prix ont été remis aux enfants à l'Hôtel de Ville par Monsieur le Maire et Virginie Blandin.

Félicitations à tous. Rendez-vous en octobre 2021 pour une nouvelle édition.

LE PORTAIL FAMILLE DEVIENT LE PORTAIL CITOYEN SUR LE SITE INTERNET YVETOT.FR



Depuis le début de l'année, le site Internet de la Ville évolue.

Un portail citoyen est désormais accessible directement à partir de la page d'accueil.

Vous pouvez y effectuer toutes vos démarches habituelles du portail famille.

En complément, vous pouvez demander vos extraits d'état-civil, prendre rendez-vous pour une carte d'identité ou un passeport.

Enfin, vous pouvez gérer votre espace facturation (paiement de la cantine ou de l'Accueil de loisirs par exemple).

LA MAISON DE QUARTIERS A BESOIN DE VOUS !

La Maison de Quartiers recherche des Yvetotais souhaitant participer aux Conseils d'Etablissement de la structure.

Présidé par Yvette Duboc, Adjointe à la Jeunesse, le Conseil d'Etablissement se réunit trois fois par an afin de discuter du fonctionnement et des axes de développement, organiser les différents événements et projets...

Cet organe d'échange et de partage est composé d'élus et de partenaires (associations, institutions et bailleurs sociaux).

La Maison de Quartiers a pour objectif de répondre aux demandes et aux besoins.

Votre présence est y est donc essentielle.

Si vous souhaitez y participer ou avoir des renseignements, merci de contacter Fabiola Blondel, responsable de la Maison de Quartiers
Tel : 02 35 16 15 78

Mail : fabiola.blondel@yvetot.fr.

DÉFI ZÉRO DÉCHET 2021

En 2019-2020, la Ville d'Yvetot et Yvetot Normandie avaient lancé le premier défi zéro déchet à l'échelle de l'intercommunalité. Ce défi avait rassemblé 43 foyers. L'objectif était d'amener les participants à réduire leur quantité de déchets produits en échangeant et en participant à différents ateliers.

Devant cette réussite, la Ville d'Yvetot et la Communauté de Communes Yvetot Normandie renouvellent l'organisation d'un défi zéro déchet. Il sera animé par la Maison de Quartiers d'Yvetot et la CCYN.

Cette animation grand public se déroulera autour de trois grands thèmes :

- le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- le Plan Climat Air Energie Territorial
- le projet « Territoire Durable 2030 »

Les animations auront lieu de février à mai, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Retrouvez le programme complet sur les réseaux sociaux de la Maison de Quartiers et de la CCYN .

Pour plus d'informations

Fabiola Blondel

Responsable de la Maison de Quartiers

Tél : 02 35 16 15 78

Lucie Gauthier

Chargée de mission environnement de la CCYN

Tél : 02 35 56 14 14

PERSONNEL MUNICIPAL ET SERVICE PUBLIC

RAPPEL DES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

La Ville d'Yvetot dispose d'une Police municipale composée de sept agents.

Elle a pour mission principale de veiller à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité publique. Ces missions sont assurées en proximité avec les habitants. A ce titre, un policier référent est nommé dans chaque quartier.

Vous pourrez rencontrer votre agent référent lors des prochaines réunions des Comités de quartier.

La proximité des agents avec la population, qui est une réelle volonté, se construit grâce à une présence accrue des patrouilles sur le terrain.

Vous apercevez très souvent les policiers municipaux aux sorties d'école par exemple ou lors des manifestations.

Ceux-ci sont également en charge de la surveillance de vos habitations dans le cadre de l'opération « *Tranquillité*



vacances ». Il vous suffit de vous inscrire sur le site Internet de la Ville ou de vous rendre au Poste de police aux horaires d'ouverture.

Les policiers gèrent également les objets trouvés.

L'ensemble des objets trouvés à Yvetot est centralisé dans les locaux de la police. L'effectif de sept agents dispose de six vélos et deux véhicules pour effectuer ses patrouilles.

Les locaux du poste de police accueillent également le Centre de Surveillance Urbaine (CSU).

Un système de 14 caméras de vidéoprotection est installé sur le territoire de la commune.

Depuis leur installation, les caméras ont permis

de résoudre plusieurs affaires en partenariat avec la gendarmerie nationale.

Depuis fin 2020, les policiers ont à leur disposition trois caméras piétons.

PORTRAIT DE FABIENNE DURAND, MÉMOIRE DE LA GALERIE DUCHAMP

En raison de la crise sanitaire, le personnel de la Galerie Duchamp et les élus n'ont pas eu la possibilité de fêter le départ à la retraite de Fabienne Durand.



LE PERSONNEL MUNICIPAL MOBILISÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA COVID-19

Depuis le premier confinement de mars dernier, les services municipaux sont mobilisés dans la lutte contre la Covid. Lors de l'annonce de la réouverture des écoles en mai, l'ensemble des agents d'entretien, accompagné d'agents techniques, ont procédé au nettoyage de l'intégralité des écoles élémentaires et primaires.

Cette mobilisation a permis d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Depuis, les protocoles sanitaires imposés par l'éducation nationale ont demandé à nos personnels une forte adaptabilité supplémentaire : le midi, trois services de restauration sont proposés au lieu de deux. Les agents doivent assurer une surveillance plus longue dans les cantines.

Les animateurs de l'Accueil de loisirs ont été sollicités pour renforcer l'équipe des agents habituels.

Dans les écoles, les agents techniques passent chaque samedi le nébulisateur afin de désinfecter toutes les classes. Le personnel d'entretien est également mobilisé au quotidien pour assurer la sécurité des collègues et des administrés qui se rendent dans les services municipaux.

Les poignées de porte, les plexiglas de séparation, les banques d'accueil, les toilettes, sont nettoyés très régulièrement.

Merci à tous !



Véritable icône de l'école d'arts plastiques et de la Galerie d'Art contemporain, Fabienne est connue des élèves, des parents, des visiteurs, des professeurs d'arts plastiques...

Elle a intégré les effectifs de la structure culturelle dès sa création.

La jeune retraitée a travaillé sous la direction successive de Thierry Heynen, David Barbage, Séverine Duhamel, et désormais Julie Faitot.

Collègues, élus et toutes les personnes qui fréquentent le lieu sont unanimes : Fabienne est une source intarissable de bonne humeur et de sourire.

Lors des visites des expositions par les établissements, la médiatrice culturelle n'avait pas son pareil pour rapidement emmener les visiteurs dans le monde de l'artiste.

A tel point que beaucoup revenaient avec leurs parents pour leur faire découvrir l'exposition en cours !

Emile CANU, Maire de la Ville d'Yvetot, l'ensemble du conseil municipal, et tes collègues te souhaitons une très heureuse retraite.

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE ET LE RESTAURANT JACQUES LEFEBVRE

Le service de portage à domicile géré par le CCAS d'Yvetot est situé au sein de la Résidence Jacques Lefebvre.

Du lundi au dimanche, deux repas complets sont préparés à l'attention de nos séniors qui le demandent pour un coût de 11,40 € pour les Yvetotais et 14,25 € pour les séniors de l'intercommunalité.

Ces repas sont apportés à votre domicile en camionnette frigorifique afin de respecter les normes d'hygiène en vigueur du lundi au vendredi. Le repas du midi est composé d'une entrée, un plat, un laitage et des fruits. Celui du soir comprend une entrée, une soupe et un dessert.

Il suffit d'un micro-ondes pour réchauffer votre plat principal. Qualité et variété des plats sont proposés quotidiennement. La livraison quotidienne d'une cinquantaine de repas est



aujourd'hui réalisée sur Yvetot mais aussi sur certaines communes de Yvetot Normandie.

Enfin, il est également possible, hors crise sanitaire, de déjeuner du lundi au vendredi midi ainsi qu'un week-end sur 2 au sein du restaurant de cette résidence pour un coût de 7,80€ du lundi au samedi et 10,50 € le dimanche.

Ce restaurant est desservi par la ligne Vikibus et un transport est possible, sur demande auprès du pôle séniors, par un agent du pôle séniors pour les personnes autonomes sur des lieux de ramassage définis.

Pour commander un repas, merci de contacter le pôle séniors au 02 35 95 91 48 (au moins 48 h à l'avance).

Pour réserver au restaurant, merci de contacter le 02 35 56 54 64.

PRÉSENTATION DES ÉLUS RÉFÉRENTS ET DES HABITANTS RÉFÉRENTS DES COMITÉS DE QUARTIER

VOS ÉLUS RÉFÉRENTS



QUARTIER NORD FAY / GARE

Denise HEUDRON
denise.heudron@yvetot.fr



Christophe ADE
Conseiller municipal délégué
aux Comités de quartier
et à la Démocratie participative
christophe.ade@yvetot.fr

VOS HABITANTS RÉFÉRENTS



QUARTIER NORD FAY / GARE

Lucio BIANCHINI
06 09 63 23 79
lucio05bianchini07@gmail.com



QUARTIER SUD REFIGNY / CLOSERIE DES MONTS LANARK / ZAMENHOF

Lorena TUNA
lorena.tuna@yvetot.fr



QUARTIER SUD REFIGNY / CLOSERIE DES MONTS LANARK / ZAMENHOF

**Marie-France
& Michel BUQUET**
02 35 95 24 03
mariefrb@orange.fr
carmencanac@gmail.com



QUARTIER EST RETIMARE / PLAINE

Catherine DEROUARD
catherine.derouard@yvetot.fr



QUARTIER EST RETIMARE / PLAINE

Béatrice SOUDAIS
soudais.thb@sfr.fr



QUARTIER OUEST CLOS D'YVETOT / FORT-ROUGE LECHEVALLIER

Jean-Michel RAS
jmichel.ras@yvetot.fr



QUARTIER OUEST CLOS D'YVETOT / FORT-ROUGE LECHEVALLIER

Jean-Claude HAMELIN
02 35 96 07 81
ham.jc@free.fr

2020 fut une année atypique, inédite, marquée par une campagne municipale longue, par une période post-électorale agitée, et qui s'est compliquée par l'irruption d'un coronavirus qu'il a fallu gérer, à travers de nombreuses cellules de crise, semaine après semaine, jusqu'à aujourd'hui.

Tous les domaines ont été affectés : écoles, accueil de loisirs, EHPAD, pôle senior du CCAS, commerçants du centre-ville, associations, marchés...

En dépit des difficultés provoquées par cette situation sanitaire hors-norme, nos structures ont continué à fonctionner en s'adaptant, avec la même qualité de service rendu, grâce à la conscience professionnelle de tous.

De nombreux projets ont été réalisés en 2020. Citons : la réalisation du pôle multimodal de la gare, la réfection et l'isolation des bâtiments communaux (Vikings - Hôtel de Ville), la création des vestiaires de football féminin, le city-stade de Rétimare, l'escalier Réfigny...

Les projets de 2021 sont démarrés pour la plupart : annexes du Manoir du Fay - parcours d'interprétation

du Fay ; couverture de deux cours de tennis ; préau de l'école Cottard ; construction d'un quatrième gymnase en partenariat avec la Région Normandie ; reconstruction du siège du CCAS, reconstruction de la caserne du Centre d'Incendie et de Secours ; aménagement et rénovation du centre-ville ; requalification du quartier de la gare ; deuxième phase des ateliers municipaux, mise en accessibilité de tous les bâtiments communaux (sur trois ans), ...

La majorité municipale travaille à bon rythme, selon un programme prévisionnel d'investissement sur 6 ans.

Vous pouvez compter sur nous pour développer notre ville, protéger chacun d'entre vous, plus particulièrement nos aînés et nos commerçants, favoriser l'accès à la culture aux sports et aux loisirs.

Les actions de relance de l'après-Covid s'inscriront dans la résilience et l'écoute. Nous saurons opérer les évolutions et les adaptations nécessaires.

Renouvelons notre futur... En souhaitant le meilleur pour chacune et chacun d'entre vous, en cette nouvelle année 2021.

Personne ne souhaite revivre cette année 2020. Nous espérons que l'année 2021 sera meilleure tant personnellement que professionnellement.

Sur Yvetot, l'année 2020 a été compliquée pour nos commerçants. Nous continuerons à les accompagner, à être à leur écoute. Nous continuerons de travailler avec la majorité municipale pour prendre les meilleures décisions pour notre commune comme soutenir l'investissement, la consommation locale et redonner de la confiance.

Nos vœux 2021 pour vous : une bonne santé, des retrouvailles avec vos proches tout en respectant les gestes barrières, et du travail

Charlotte MASSET, Thierry SOUDAIS, Dominique TALADUN-CHAUVEL, Vincent HARDOUIN

Chères Yvetotaises, chers Yvetotais,

Une année très particulière s'achève. Elle s'est avérée très difficile pour nos anciens si souvent isolés, pour nos soignants qui ont été soumis à rude épreuve, pour tous les commerçants et artisans qui ont dû subir ces terribles mois de fermeture et plus généralement à diverses mesures pour chacun d'entre nous.

Pendant cette année difficile, nous sommes restés prêt de vous, répondant à vos questions, vos sollicitations. Nous avons pu vous aider sur certains dossiers en influençant les élus de la majorité dans leur vision souvent étriquée de l'avenir de notre ville.

Malheureusement, nous n'aurons pu aboutir en ce qui concerne certain dossiers.

A l'heure où la protection de l'environnement et la survie même de notre planète questionne le monde entier, à l'heure où la lutte contre le changement climatique, le réchauffement des zones urbanisées interroge toute les nations, Yvetot continue à abattre autant d'arbres qu'il est possible, programmant ainsi la disparition de notre dernier

«poumon vert» : le quartier du FAY.

Nous nous battons bec et ongles pour essayer de sauvegarder ce qu'il subsiste de ce magnifique quartier.

Nous restons attentifs à la continuité du développement de l'offre de santé, à la sécurité qui se délite de jour en jour dans notre ville, à la sauvegarde du commerce de proximité qui n'aura jamais reçu la moindre aide de la municipalité en ces temps difficiles, à l'offre de soutien et d'animations à destination de notre jeunesse...

Autant de sujets qui nous tiennent à coeur et que nous défendons pour vous.

L'espoir ne vient que par l'action. L'action chasse les peurs, elle est l'antidote au désespoir !

Continuons à agir, ensemble.

Que l'année 2021 vous apporte bonheur et santé ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Très chaleureusement,

Laurent BENARD, Pierre HURTEBIZE